

SEANCE DU 9 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le neuf avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 13

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 3 avril 2021

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, DUBOST Séverine, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CAZADE Anasthasia, DELRIEU Agnès, MILLER Nathalie.

EXCUSES : CHARBONNIER Nadine procuration à DUBOST Séverine et DEFRETIERE David procuration à DURIN Sylvain.

Secrétaire de séance : NIGON Florent

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 19 février 2021.

Le Maire demande une modification de l'ordre du jour et propose l'ajout de quatre points (vente du lot n°8 Lotissement Le Buisson, Confirmation d'engagement a PEFC pour la section de Montignat 2021-2026, la réfection de l'escalier du bâtiment du Pré des Sœurs, l'approbation des travaux de requalification des seuils du centre bourg et l'extension de la cour d'école).

1 – VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 (commune et budgets annexes)

Le Maire se retire pour ne pas prendre part au vote.

Le Budget principal présente un excédent de fonctionnement de	13 037.93 €
et un déficit d'investissement de	96 497.88 €
des Restes à Réaliser en investissement dépenses de	121 846.00 €
des Restes à Réaliser en investissement recettes de	203 815.00 €

Le budget assainissement présente un déficit de fonctionnement de	2 008.57 €
et un excédent d'investissement de	7 284.31 €

Le budget lotissement présente un excédent de fonctionnement de	12 345.50 €
et un excédent d'investissement de	13 125.00 €

VOTE POUR : 14

2 - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020

Compte tenu des éléments transmis par le Receveur municipal, et après s'être assuré que l'intégralité des dépenses et des recettes ont été enregistrées conformément au compte administratif 2020, Monsieur le Maire propose au conseil d'approuver le compte de gestion 2020 pour le budget communal et les budgets annexes.

VOTE POUR : 15

3 – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020

Budget principal :

- report de l'excédent de clôture en section de fonctionnement de 170 965.30 €
- affectation au 1068 à la section d'investissement de 14 528.38 €.

Budget assainissement :

- report du déficit de clôture de la section de fonctionnement 2 008.57 €.
- report de l'excédent de clôture de la section d'investissement : 7 284.31 €.

Budget lotissement :

- report de l'excédent de fonctionnement = 12 345.50 €
- report de l'excédent d'investissement = 13 125 €.

VOTE POUR : 15

4 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Pour rappel les taux d'imposition pour l'année 2020 étaient de :

Taxe foncière sur le bâti : 13.00 % Taxe foncière sur le non bâti : 78.34 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de modifier ces taux d'imposition pour l'année 2021, de 1.5 % pour la Taxe foncière sur le bâti, à savoir :

Taxe foncière sur le bâti : 14.50 % Taxe foncière sur le non bâti : 78.34 %

En application de l'article 16 de la loi de Finances pour 2020, les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

Ainsi les taux d'imposition pour l'année 2021, seront les suivants :

Taxe foncière sur le bâti : 34.98 % Taxe foncière sur le non bâti : 78.34 %

VOTE POUR : 15

5 – SUBVENTIONS COMMUNALES

Le Maire propose à l'assemblée de prévoir le montant des subventions accordées aux associations comme suit :

Association sportive Servantaise	1 600,00 €
Comité des Fêtes	1 450,00 €
Les p'tits loups de Servant	1 200,00 €
Amicale des Sapeurs-pompiers	1 000,00 €
Enfer des Combrailles	500,00 €
Club de l'Amitié	400,00 €
Couleurs campagne	400,00 €
Société de chasse	400,00 €
Dynamic club	300,00 €
Carp Team	500,00 €
TOTAL	7 750,00 €

VOTE POUR : 15

6 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE ET BUDGETS ANNEXES

Budget principal : il s'équilibre en section de fonctionnement à 740 576.30 €
et en section d'investissement à 578 676.80 €

Budget assainissement : il s'équilibre en section de fonctionnement à 8 007.57 €
et en section d'investissement à 11 183.31 €

Budget lotissement : il s'équilibre en section de fonctionnement à 25 480.50 €
et en section d'investissement à 13 125.00 €

VOTE POUR : 15

7 – LOTISSEMENT LE BUISSON - SIGNATURE PROMESSE DE VENTE ET VENTE DU LOT N° 8

Le Maire informe les membres du conseil d'une demande d'achat du lot n°8 du lotissement Le Buisson. Ce lot possède une superficie de 1 159 m² et est proposé à la vente à 9 272 euros HT, soit 11 126.40 euros TTC. Le Maire demande l'autorisation de signer une promesse de vente et la vente du lot n°8.

VOTE POUR : 15

8 – CONFIRMATION D'ENGAGEMENT A PEFC – SECTION DE MONTIGNAT 2021-2026

Afin de continuer à s'engager dans le système de gestion forestière durable PEFC, la commune doit renouveler son certificat de gestion forestière durable de PEFC Auvergne-Rhône-Alpes pour la période du 01/04/2021 au 01/04/2026 pour la section de Montignat et Autres. Le montant de la certification forestière qui importe les acheteurs est de 84.27 euros TTC pour la totalité de la période.

VOTE POUR : 15

9 – REFECTION DE LA CAGE D'ESCALIER DU BÂTIMENT DU PRE DES SŒURS

Des devis ont été demandés pour la réfection de la cage d'escalier du bâtiment du Pré des Sœurs. Le devis le plus intéressant provient de l'entreprise EM Bois située à La Loubière - 63700 MOUREUILLE pour un montant de 6 901.75 euros HT, soit 7 591.93 euros TTC. Le Maire propose de valider ce devis.

VOTE POUR : 15

10 – TRAVAUX CENTRE-BOURG EXTENSION DE LA COUR D'ECOLE

Suite à l'étude de requalification des espaces publics du centre-bourg de Servant, des demandes de subventions ont été déposées auprès de différents financeurs sur la totalité des travaux envisagés. Après avoir retravaillé le projet, il apparaît que le projet ne se fera pas dans sa totalité. Les secteurs 2A et 2B du projet sont à ce jour réalisables et ont été inscrits au budget 2021.

Le Maire propose de valider cette opération avec le plan de financement suivant :

TRAVAUX DE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE BOURG				
Secteur 2A et 2B avec pavés de pierre en granit				
DEPENSES		RECETTES		% du TTC
Travaux 2 A	78 350,00	DETR 30 % du HT	54 404,66 €	25,0%
Aléas 2 A	7 835,00			
Travaux 2 A option granit	5 312,58			
Aléas 2 A option granit	531,28	FIC 10 % du HT	18 134,89 €	8,3%
TOTAL HT 2 A	92 028,86			
Travaux 2 B	66 200,00	Région 30 % du HT	54 404,66 €	25,0%
Aléas 2 B	6 620,00			
TOTAL HT 2 B	72 820,00			
TOTAL HT 2 A et 2 B	164 848,86	DSIL 30 % du HT	54 404,66 €	25,0%
MOE 100 000 HT < M > 200 000 HT	16 500,00			
TOTAL TRAVAUX ET MOE HT	181 348,86			
TVA TRAVAUX 2 A	18 405,77	Autofinancement 20 % du HT	36 269,77 €	16,7%
TVA TRAVAUX 2 B	14 564,00			
TVA MOE	3 300,00			
TOTAL TVA	36 269,77			
TOTAL TTC	217 618,63 €	TOTAL	217 618,63 €	100,0%

VOTE POUR : 15

QUESTIONS DIVERSES :

- Le SMADC propose l'acquisition de lots de livres sur le territoire des Combrailles. Le Maire propose d'acquérir 2 lots de 6 six livres pour un montant de 94 euros.
- Une colonne à verre devrait prochainement être installée en bord de Sioule à proximité du restaurant Le Beau Site.
- Il est proposé de créer une nouvelle commission communale : Artisanat/commerce : les élus souhaitant s'inscrire le pourront prochainement auprès du secrétariat de mairie. Jérôme BOREL, Conseiller municipal et ancien artisan se propose pour animer cette commission.
- Certaines lignes EDF hautes tensions devraient être prochainement enfouies dans les secteurs de La Crèche – Favodon – Mas Philippas – Les Capitraux et Chatelut.
- Des dégradations de panneaux ont été commises sur des panneaux d'information à la Bosse et à l'aire de jeux du plan d'eau. Ces incivilités nécessiteront le remplacement de certains panneaux – des frais seront donc à prévoir.
- Il est proposé de mettre en place une boîte à dons – échanges sur la commune.
- Un récapitulatif des inscriptions des élus de Servant aux groupes de travail de la Communauté de communes sera envoyé à tous avec le compte rendu du Conseil.
- Réorganisation du SDIS par la suppression du Groupement Nord et de la Compagnie de Saint-Eloy-les-Mines, la commune de Servant passe à la Compagnie des Ancizes.
- La matinée citoyenne - nettoyage de la commune, qui a eu lieu samedi 27 mars, a réuni une vingtaine de personnes dont plusieurs enfants de l'école puisque les deux institutrices ont largement sensibilisé les enfants.
- Le Maire informe qu'il a été élu Président du Groupe d'acteurs locaux (GAL des Combrailles). Cette instance gère le programme Européen Leader sur le territoire des Combrailles.

La séance est levée à 21h30